

## LE CHAMANISME – Michel Perrin

Il y a ce monde-ci, visible, quotidien, profane, et le monde-autre, habituellement invisible aux hommes ordinaires. C'est le monde des dieux et de leurs émissaires, des esprits de toutes sortes – célestes ou chthoniens, pathogènes ou bienveillants... -, le monde des maîtres des animaux ou des végétaux, des ancêtres, des morts... C'est le monde que décrivent et explorent les mythes, le monde du « sacré ». p6 (4)

Car les grandes infortunes qui frappent les hommes sont supposées être dues à l'action du monde-autre, qu'il s'agisse d'infortunes climatiques, économiques, biologiques ou sociales : sécheresses, famines, maladies, etc. p7 (4)

Les chamanes sont « désignés par le monde-autre ». (...) une sorte de contrat lie le chamane au monde-autre, un contrat qu'il devra faire respecter par les siens. P8 (4)

La tâche du chamane sera par exemple, en cas de maladie, d'agir sur l'âme de son patient ou d'extraire l'élément pathogène introduit dans son corps. P10 (4)

La logique chamanique (...) veut que le monde-autre dote le chamane d'un ou plusieurs esprits auxiliaires. Elle implique aussi qu'il soit dans un premier temps, élu ou désigné non par des humains, mais par le monde-autre. P25 (4)

On peut devenir chamane sans volonté manifeste, par élection « divine » ou « spontanée ». On le peut aussi par une quête, une recherche active. On le peut enfin par héritage, par transmission familiale. P26 (4)

Les êtres de l'invisible – divinités, esprits, ancêtres, maîtres des animaux ou autres – sont ceux qui, en dernière instance, élisent le chamane et lui permettront de voir et de savoir ce que les humains ordinaires ne voient ni ne savent. P26 (4)

La quête. – la recherche volontaire de l'élection chamanique peut-être individuelle. Qui désire devenir chamane d'infligera des épreuves, de son propre chef, jusqu'à qu'il reçoive des signes de l'invisible. (...) affronte les rigueurs des climats, jeûne, se scarifie et se fustige, isolé durant des semaines dans des cavernes ou à la cime des montagnes considérées comme sacrées.(...) valorisent l'exploit individuel. P26 (4)

Une autre forme de quête va parfois de pair avec des rites de passage ou des rites initiatiques. C'est le cas lorsque des jeunes du même classe d'âge effectuent une retraite menée par des chamanes confirmés qui leur enseignent la coutume, « fortifient leur âme » ou leur font acquérir des protections surnaturelles. Des participant peuvent alors se soumettre plus pleinement aux épreuves pour favoriser des signes annonciateurs d'une élection chamanique, renouvelant l'expérience jusqu'à ce qu'elle aboutisse. P27 (4)

L'élection du chamane est rarement brutale. Auparavant, des signes s'accumulent jusqu'à ce qu'une sorte de rupture démontre que la personne a vraiment été choisie par le monde-autre et que, dorénavant, elle saura avoir des liens privilégiés avec lui. Les signes d'élection - ou de vocation – que les chamanes citent le plus dans leurs histoires de vie sont les rêves ou les

visions, les maladies, les intolérances aux aliments, les rencontres bizarres. On signale aussi les signes de naissance qui incitent à pousser en quête d'une élection ceux qui en sont marqués. P30 (4)

Le rêve est conçu comme un langage et il est parfois même tenu pour la voix même de l'invisible. P31 (4)

Celui qui a des rêves « embrouillés », trop personnels ou banals, est condamné à rester une personne ordinaire, au contraire du « bon rêveur » dont les rêves lui ont déjà permis de « voir » l'invisible ou se sont révélés « vrais ». Car voir, comprendre et prévoir sont des tâches chamaniques essentielles. P31 (4)

Dès qu'on ne peut plus réduire les symptômes morbides par les moyens ordinaires – plantes médicinales, massages, ou autres méthodes accessibles à tous -, dès que l'on franchit un certain seuil d'angoisse, les maladies attribuées à la volonté vindicative du monde-autre, relèvent du ressort du chamane. Etre souvent la victime de telles maladies est donc la preuve d'une relation « privilégiée », si l'on ose dire, avec l'invisible. C'est l'indice d'une éventuelle élection chamanique. P33 (4) (Donc les chamanes ne choisissent pas forcément cette activité, ils sont choisis)

Affections spécifiques, syncopes, crises d'agitation intense (...) mise en communication instantanée avec le monde-autre. Souvent, ils seront associés, le premier au départ de l'âme du futur chamane, le second à sa rencontre tumultueuse avec l'esprit de la nature où l'esprit de l'ancêtre chamane qui bientôt l'élira. (...) Cette souffrance est aussi le prix que le nouvel élu doit payer pour changer d'état, pour acquérir des dons. P33 (4)

Une maladie spécifique à répétition peut aussi suggérer la spécialisation thérapeutique du futur chamane. Le fait que telle maladie a été une de ces maladies électives, peut justifier à posteriori son aptitude à la guérir... p34 (4)

L'intolérance à certaines nourritures est fréquemment un signe de vocation chamanique. P34 (4)

De l'élection à l'initiation. Ces signes s'accumulent jusqu'à ce que survienne un phénomène plus marquant : un évanouissement prolongé, une « quasi-mort », un « renversement », durant lesquels un esprit affirmera plus clairement sa présence. Ou bien il s'agira d'une vision. Où apparaîtra enfin un être susceptible de confirmer l'élection. (...) Cet événement s'accompagne d'un scénario vraiment typique. Un chamane confirmé est convoqué auprès de la personne en crise, jouant le rôle de témoin et d'expert. Il décidera s'il s'agit vraiment d'une élection. Pour émettre son diagnostic il se mettra d'abord en relation avec le monde-autre. Car ce n'est pas en son nom, mais au nom de ce dernier qu'il parlera. Il saura alors si l'être allongé devant lui est frappé par une maladie quelconque ou par la « chamanerie ». Si la réponse apportée à ce chamane confirmé par ses esprits auxiliaires est positive, commencera une série d'actes rituels que l'on peut qualifier d'initiation. P35 (4)

Avant d'aborder le thème de « l'initiation chamanique », il faut noter que certaines sociétés instituent une étape supplémentaire. Un chamane confirmé soumet l'impétrant à des preuves ou des épreuves qui ont un double but. D'une part, elles prouvent indirectement qu'il s'agit bien d'un phénomène objectif, relevant uniquement du monde-autre, et donc indépendant de la volonté ou du désir de ce chamane convoqué au chevet du futur « initié ». D'autre part, elle

montre que la personne désignée a changé d'état, ou d'essence, qu'elle a des dons témoignant de ses liens avec l'invisible. (plantes hallucinogènes peyotl, ayahuasca, tabac, épreuve physique, braises, couteaux, sacrifices)p36 (4)

Initiation. Le rôle du chamane initiateur peut-être bref et se limiter à quelques rencontres qui mettent fin à l'ambiguïté des signes, à la confusion possible entre maladie et « chamanerie » (Perrin, 1986)Il donne une confirmation avant tout symbolique. Car le savoir essentiel est, en théorie, le savoir inspiré. C'est celui que le candidat reçoit directement de l'invisible quand son âme y voyage ou quand un esprit électeur le visite. Le chamane confirmé « assoit » les esprits auxiliaires de l' élu, comme le disent les Guajiro, ou ils aident l'impétrant à les dominer (...) p36-37 (4)

Parfois, l'initiation est au contraire un apprentissage long durant lequel on enseigne au nouvel élu le savoir, les attitudes et les techniques associés à sa future fonction, par exemple la manipulation de substances ou d'objets spécifiques, la production ou la « domestication » d'images mentales ou d'hallucinations auditives. Elle peut-être accompagnée de nombreuses épreuves, de restrictions alimentaires et sexuelles, d'un isolement prolongé... (...) Cette phase peut durer des mois, voir des années si ce sont des chants ou des récits très longs qui induisent la communication avec l'invisible (...) Ils sont transmis d'un chamane à l'autre, de génération en génération, et l'impétrant doit les mémoriser. P38 (4)

L'initiation a aussi – et peut-être surtout – une fonction sociale. Elle fait reconnaître le nouveau venu par la communauté entière. D'ailleurs l'enseignement se termine souvent par un autre type de preuves : la démonstration publique des qualités du nouveau venu lors d'une cérémonie d'intronisation. P39 (4)

La logique des pratiques peut admettre pour sa part une infinité d'étapes intermédiaires, des degrés de compétences ou une spécialisation des pouvoirs chamaniques. Ici, un futur chamane soignera déjà avant d'avoir été élu. Là, il sera l'assistant ou l'apprenti d'un chamane confirmé. Ailleurs, il lui sera interdit de pratiquer tant qu'il n'aura pas été reconnu publiquement. P40 (4)

Lorsqu'il n'exerce pas sa fonction, le chamane est, en principe, une personne ordinaire. Il se met en position de chamane à la demande de ceux qui sollicitent son aide. P45 (4)

Certaines sociétés mêlent d'ailleurs atonie et hyperagitation, extase et transe. Elles relient la première au départ supposé de l'âme du chamane, la seconde à la venue d'esprits auxiliaires, à leurs tribulations ou aux tourments qu'ils lui font subir. P46 (4)

Si on appelle transe une hyperagitation plus ou moins ordonnée et si on associe à l'extase atonie, léthargie ou pâmoison, transe et extase seraient alors deux façons parmi d'autres, l'une active, l'autre passive, de notifier l'ouverture au monde-autre. P46 (4)

(...) il existe d'autres manière d'obtenir ou de signifier cette ouverture du chamane au monde-autre, les une spectaculaires, les autres discrètes. Les unes mobilisent le corps par excès, pourrait-on dire, les autres par défaut. Ce peut-être un changement de rythme par le chant, (...) ou bien un changement de langage. Des mouvements spécifiques du corps, parfois liés à la prise d'hallucinogènes. Ou l'imitation d'un comportement sauvage figurant( la rencontre avec un esprit animal (...). p46 (4) + réductions des stimulations externes ou de l'activité motrice lors d'une réclusion ou d'une longue solitude, les exercices du corps accompagnés ou non de

rythmes musicaux, l'implication mentale par des récitations ou des chants prolongés, la prise d'hallucinogènes... EMC p48 (4)

etym latine de transe : trans « au delà, par-delà ». sens de passage. P47 (4) cf Rouget 1980, transe passive l'ex-tase, qu'il qualifie de cataleptique, et transe active = dramatique

Car le chamane qui officie doit non-seulement signifier qu'il n'est plus un homme ordinaire, mais il doit aussi, en principe l'éprouver. D'ailleurs, il semble souvent vivre un autre rapport au monde et à son corps, et il parle, on l'a signalé, d'expériences vécues. Il dit explorer le monde-autre. P48 (4)

Selon les sociétés chamaniques qui y font appel, « la drogue » ouvre à l'invisible, elle enclenche la communication avec les esprits, elle induit une grande mobilité de l'âme. En effet, en disloquant la perception ordinaire, en provoquant des impressions de discontinuité, de décentrement ou de voyage, elle dénote un changement d'état. Elle rend possible l'expérience directe d'un ailleurs qui, dans le cas des sociétés traditionnelles, est fortement balisé par la mythologie. Stimulé par la drogue, et aussi par le biais d'un apprentissage, le chamane peut avoir la certitude de rencontrer les êtres de l'invisible, de vivre leurs aventure. Sous l'effet du produit, les éléments du mythe deviennent réalité. Le chamane, comme il le dit parfois, perçoit ce monde-ci avec les yeux d'u monde-autre. D'ailleurs, les deux ne font plus qu'un. Le chamane éprouve leur complémentarité. Maintenant, « il sait », « il voit », « il entend ». (...) Mais il faut le souligner, ce « voyage chamanique » et les effets attribués à la drogue sont modelés par des représentations culturelles qui agissent comme une seconde nature. La prise d'hallucinogènes, ou de produits assimilés, entraîne des parcours fantastiques dans des univers culturellement bien structurés. P49-50 (4)

Séances chamaniques (...) semblent mobiliser tous les sens : l'odorat, l'ouïe, la vue, le toucher... Cette communication est d'autant plus démonstrative qu'elle est double : le chamane doit établir un contact avec les êtres du monde-autre, mais il doit aussi, et surtout peut-être, même si cela reste implicite, communiquer avec les personnes qui on susciter la séance et celles qui y assistent. Il doit leur signaler par des gestes, des mimiques, des chants, des cris ou des silences la façon dont se déroule son voyage et comment évoluent ses rapports avec les esprits ou les dieux. P52 (4)

Des chants stéréotypés aident à s'ouvrir au monde-autre. Parfois très longs, les chamanes les ont appris au cours d'une longue initiation, comme c'est le cas pour les Kuna, ou bien il leur ont été révélés (...). p54 (4)

De même, si l'abstinence que les chamanes prétendent parfois pratiquer peut-être vue comme une déviance, elle peut l'être aussi, au même titre que le jeûne, comme une des façons de montrer que l'on est capable de rompre avec le monde ordinaire, qu'en position de chamane on est quasi d'une essence différente. P56 (4) (position particulière du chamane/ à la société contrair à la psyk).

Il n'est pas exclu, bien entendu, qu'un individu perturbé puisse être attiré par le chamanisme puisqu'il lui fournit un langage du corps qui l'aidera à exprimer ses troubles. On ne nie pas non plus qu'il y ait d'étroites relations entre le fait de devenir chamane et la maladie. Partout on trouve le cas de personnes devenues brutalement chamanes ou désirant fortement le devenir à la suite d'une maladie spectaculaire ou d'un choc psychologique dû par exemple à la mort ou aux malheurs d'un proche. P59 (4)

G. Devereux (1956) a fait l'hypothèse que le chamane est un malade mental que le chamanisme a « stabilisé », car il lui offre une « structuration conventionnelle » semblable au « syndrome restitutionnel » qui permet aux névrosés ou aux psychotiques de construire un délire donnant sens à la réalité. Mais cette stabilisation serait provisoire puisque la fonction chamannique ne donnerait pas accès à la source inconsciente des conflits, lesquels seraient d'ailleurs à l'origine de la vocation. Les actes étranges que le chamane répète chaque fois qu'il communique avec l'invisible donneraient la preuve de la permanence de ces troubles tout en constituant une autothérapie. P60 (4)

D'autres (...) distinguent des « vrais chamanes, socialement assez bien adaptés, et des « faux », qui trouveraient dans le chamanisme un remède à leurs maux et une intégration sociale. P60 (4) (Hippler, in Lebra, 1976)

Selon C. Lévi-Strauss, qui a établi des parallèles entre chamanisme et psychanalyse (1949 et 1950), celui qui entre en psychanalyse ou celui qui espère devenir chamane, l'un comme l'autre, mettent à terme leurs tendances psychopathologiques au service d'une société qui leur fait une place de choix. P61 (4)

Quoiqu'il en soit, on a constaté que dans certaines sociétés soumises au changement naissait un « chamanisme pour soi » : chacun exprime son désir d'être chamane ou chacun se prétend chamane sans avoir été reconnu par un chamane confirmé. P61 (4)

Le chamanisme « répond à une demande sociale, il a un but pratique. P63 (4)

Le chamane est souvent qualifié d'un terme qui veut dire « celui-qui-voit », ou, à la fois « celui-qui-sait » et « celui-qui-peut ». Et il s'agit d'un savoir et d'un pouvoir différents de ceux des gens ordinaires, car ils concernent la face secrète du monde. P63 (cf psychanalyste) + cadre, espace rituel, symbolique + art oral, art théâtral (p64) (4) + les qualités humaines sont essentielles, face à une situation nouvelle, il imagine, il crée

Aujourd'hui, la thérapie est l'activité principale des chamanes, parfois la seule. P68 (4)

La maladie « peut-être interprétée comme un manque, attribué en général à un rapt, une altération ou une métamorphose de l'âme, ou bien comme un trop, dû à l'introduction dans le corps d'un élément pathogène. A cette duplicité répondent deux types de thérapies, l'endorcisme et l'exorcisme. Le retour de la partie absente, c'est l'endorcisme. L'exorcisme est le rejet du principe perturbateur. P69-70 (4)

Mais le chamane peut mettre en œuvre des stratégies thérapeutiques plus particulières. Aussi étranges qu'imaginatives, elles reflètent des conceptions spécifiques de la maladie, de la souffrance, du corps, de la société et du monde. P70 (4)

Intérêt de Jung à la médecine chamannique voir Groesbeck, 1989 p71 (4)

Dans le chamanisme les agents de l'infortune sont des êtres du monde-autre et le chamane sert de médiateur entre les deux pôles du monde, en principe différenciables. P88 (4)

La possession est, comme le chamanisme, un mode d'alliance avec l'invisibles. La communication entre le monde-autre et ce monde-ci s'y fait par l'intermédiaire d'une

personne habitée malgré elle par un être de l'invisible : divinité, ancêtre, génie, démon... Un spécialiste doit l'identifier. (...) Le possédé est définitivement aliéné au profit d'un être du monde-autre (divinité, ancêtre, génie...) « lié irrévocablement à sa personne » (Zempléni, 1984) Il peut l'incarner, en devenir, dit-on, la monture, l'esclave ou l'épouse. Le possédé et la société entière sauront tirer profit de cette alliance. P90 (4)

Le chaman est un humain qui, lorsqu'il est en fonction, relève du monde-autre. P94 (4)

Las du matérialisme et du scientisme, des Occidentaux recherchent une vie spirituelle qui leur permettrait de « s'ouvrir au monde », d'établir avec lui « une nouvelle alliance », ou bien de retrouver « l'homme originel ». Attiré par le mysticisme et l'occultisme, ils voient dans le chamanisme une manière d'y parvenir. P103 (4)

Croire, admettre ou nier p106 (4)